



LE CABINET

Le Cabinet Amar Legal, partenaire au quotidien de ses clients sur les aspects RH, rend un service sur-mesure pour un droit social intégré dans la stratégie globale de l'entreprise et non pas un frein à son développement.

Le Cabinet Amar Legal s'attache à trouver des solutions pratiques conciliant tant le respect des dispositions légales et conventionnelles que les attentes et les contraintes effectives de ses clients.

Le Cabinet Amar Legal témoigne d'un sens aigu de la qualité du service rendu à ses clients et d'une grande réactivité compte tenu de la particularité des enjeux RH.

Les Avocats du Cabinet Amar Legal interviennent aussi bien en conseil qu'en contentieux, pour une clientèle française et internationale.

Fort d'un savoir-faire reconnu sur l'ensemble des aspects de droit social et d'une approche pragmatique des problématiques de l'entreprise, le Cabinet Amar Legal dispose d'une expertise particulière dans l'anticipation et la gestion de crises liées à la montée en puissance des nouvelles technologies dans l'entreprise



NOTRE EXPERTISE

Le Cabinet Amar Legal offre à ses clients une expertise globale en droit du travail, qu'il s'agisse de la gestion des relations individuelles que des relations collectives, au stade du conseil comme en contentieux. Amar Legal accompagne ses clients dans les domaines suivants :

- Elaboration, exécution et modification du contrat de travail
- Conseil et suivi de la mise en œuvre des procédures disciplinaires
- Rupture du contrat de travail (ruptures conventionnelles, licenciements pour motifs personnel, économique : individuels et collectifs, PSE)
- Inaptitude des salariés
- Prévention et gestion des risques psycho-sociaux, harcèlement
- Analyses et conséquences des transferts d'activités en matière sociale
- Conseil pré-restructuration et gestion sociale des conséquences des réorganisations
- Contrôles URSSAF et contestations des redressements opérés
- Statut et rémunération des dirigeants
- Négociation et rédaction d'accords collectifs
- Élection et fonctionnement des institutions représentatives du personnel, Droit syndical
- Audits Sociaux, due diligence
- Mobilité internationale
- Gestion des nouvelles technologies dans l'entreprise, Protection des données personnelles
- Règlement intérieur, Charte Éthique, whistleblowing, alertes professionnelles, charte informatique
- Contentieux devant les juridictions Prud'homales et de Sécurité Sociale
- Droit pénal du travail



LES ASSOCIEES



Sophie Amar

Sophie Amar est Avocat au barreau de Paris depuis 1996. Titulaire d'un DESS de Droit des affaires et fiscalité de l'université Paris I Panthéon Sorbonne (1995), Sophie a également un Diplôme du Centre des Communautés Européennes et une maîtrise en droit des affaires de la même université.

Après avoir exercé au sein du Cabinet EY LAW (ex- Ernst & Young), elle a rejoint en 2004 le Cabinet Stehlin & Associés au sein duquel elle a créé le département Droit Social et est devenue Associée en 2007.

Elle a été Chargée d'Enseignement à l'Université de Paris XIII et à l'IGS. Depuis plusieurs années, Sophie dispense des formations en droit social auprès de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Paris et au sein d'entreprises françaises et étrangères.

Sophie a construit une partie de son savoir-faire sur sa grande sensibilité aux nouvelles technologies et leur importance croissante dans la gestion des ressources humaines et le développement de l'entreprise en général.

Langues: Français et Anglais



LES ASSOCIEES



Anne Grenaud

Anne Grenaud est Avocat au Barreau de Paris depuis 2000.

Anne est titulaire d'un DEA de Droit Pénal de l'université d'Aix Marseille II (1999) et d'un DESS de Droit du Travail et Relations Sociales de l'université Paris XIII (2000).

Bénéficiant d'une expérience significative en droit du travail grâce à la diversité des dossiers traités, Anne intervient tant en matière de conseil auprès d'entreprises françaises et étrangères, qu'en matière de pré-contentieux et contentieux auprès des différentes juridictions.

Elle contribue activement à la présence à l'international du Cabinet Amar Legal en accompagnant les groupes étrangers ayant une activité en France.

Anne a débuté sa carrière au sein du département droit social du Cabinet Landwell & Associés en 2000 puis a rejoint Sophie Amar au sein du Cabinet Stehlin & Associés en 2004 au sein duquel elle a été cooptée Associée en janvier 2012.

Langues: Français et Anglais



LES ASSOCIEES



Audrey Gomez de Miranda

Audrey Gomez de Miranda est Avocat au Barreau de Paris depuis 2005.

Audrey est diplômée de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne (DEA Droit pénal et politique criminelle en Europe – 2002), après avoir obtenu en 2001 une Maîtrise LLB de l'Université de Kent, Canterbury (Grande-Bretagne) doublée d'une Maîtrise de droit Européen-droit comparé de l'Université de Bordeaux IV. Audrey a commencé sa carrière d'Avocat au sein du Cabinet Griset & De Soete, puis elle a intégré le département droit social du Cabinet Hertslet, Wolfer & Heintz où elle intervenait pour une clientèle française et internationale (principalement des filiales françaises de groupes allemands). Elle est ensuite recrutée par Sophie Amar pour rejoindre le département droit social du cabinet Stehlin & Associés.

Audrey Gomez de Miranda s'associe avec Sophie Amar et Anne Grenaud pour intervenir sur tous les aspects du droit social, en ce inclus le droit pénal du travail.

Langues: Français et Anglais